RAPPORT ANNUEL

2024 / 2025

La Dauphinelle

SOMMAIRE

03 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

04 TROIS AXES D'INTERVENTION

06 UN CONSEIL D'ADMINISTRATION : AU SERVICE DES FEMMES ET DES ENFANTS

08 UNE ÉQUIPE SOLIDE

10 PRÉVENTION
- Informer pour prévenir la violence conjugale

12 COMMUNICATION
- Prendre la parole
- Présence sur les médias sociaux

13 SERVICE D'ÉCOUTE ET D'AIDE À DISTANCE
- Contact-elles

14 SERVICES EXTERNES
- Accompagner les victimes dans la communauté

16 LA MAISON DE CLARISSE, HÉBERGEMENT DE 1RE ÉTAPE
- Accompagnement des femmes victimes de violence conjugale
- Services spécialisés pour les enfants victimes de violence conjugale

24 HÉBERGEMENT DE 2E ÉTAPE
- Accompagnement des femmes victimes de violence conjugale postséparation
- Services spécialisés pour les enfants victimes de violence conjugale postséparation

30 SUIVI POSTHÉBERGEMENT
- Poursuite de l'accompagnement dans la communauté

34 UNE MAISON AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT
- Un lieu d'appartenance

36 CONCERTATION
- Une implication essentielle auprès de nos partenaires

37 ENSEMBLE POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE CONJUGALE

39 UNE CAMPAGNE ANNUELLE RÉUSSIE

Photos : Christine Bourgier, La Dauphinelle et banque d'images.

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec fierté que nous vous présentons ce rapport annuel ; le dernier avant l'ouverture de la Maison d'Évelyn – un projet d'envergure qui mobilise le conseil d'administration et la direction –, qui se fera au début de l'année 2026.

Ces nouvelles places d'hébergement de 2e étape sont plus que nécessaires. En effet, nous constatons que la durée des séjours augmente, tant à la maison d'hébergement de 1re étape qu'à l'hébergement de 2e étape actuel (qui est aussi au maximum de sa capacité). Le portrait que nous vous présentons dans ce rapport rappelle les mauvais souvenirs d'avant la pandémie de COVID-19, où nous dénoncions les nombreux refus que nous faisions par manque de places.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation : pénurie de logements abordables; recul ou manque de moyens pour plusieurs mesures gouvernementales, dont l'arrêt de la représentation juridique spécialisée en violence conjugale; et augmentation des délais pour accéder à un avocat de l'aide juridique. Comment retourner dans la communauté de manière sécuritaire si la garde des enfants n'est pas réglée, le divorce n'est pas prononcé ou le délai de traitement de la plainte au criminel s'étire ? Ces reculs sont inexplicables, alors que nous avions l'engagement du gouvernement de rétablir la confiance des victimes de violence conjugale envers le système de justice, tout en facilitant un environnement et un accès aux ressources d'aide adaptées à leurs besoins.

Nous réitérons que, pour avoir un accompagnement cohérent et constant, il est nécessaire de surmonter les enjeux systémiques qui perdurent. Pour ce faire, le gouvernement du Québec doit instaurer un Secrétariat à la coordination et à l'intégration des actions en matière de violences sexuelles et conjugales, conformément aux recommandations du rapport Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale *Rebâtir la confiance*.

Malgré ces constats, nous continuons d'accentuer nos actions en développant les services de prévention et de sensibilisation, ainsi que les services externes et en posthébergement. Nous croyons qu'il est nécessaire de travailler en amont – c'est-à-dire de joindre les femmes le plus tôt possible et de les accompagner dans la communauté – afin d'agir de façon préventive et, par le fait même, de diminuer la pression sur les maisons d'hébergement.

Nous tenons à remercier les membres de notre équipe, le conseil d'administration et la communauté qui entoure La Dauphinelle pour leur soutien et leur engagement. Ce fut encore une fois une année exceptionnelle, et nous entamons la période 2025-2026 avec détermination.

Merci !

Elise Dallain
Présidente

Vice-présidente
Croissance
et relations stratégiques
TELUS Santé

Sabrina Lemeltier
Directrice générale

La Dauphinelle

TROIS AXES D'INTERVENTION

La Dauphinelle accompagne depuis **43 ans** les femmes et les enfants **victimes de violence conjugale et familiale**. Nous avons doublé notre capacité d'hébergement de 1re étape après une relocalisation en 2012, et nous avons fait l'acquisition d'un nouveau bâtiment en 2022 pour la création de 14 nouvelles unités d'hébergement de 2e étape, la Maison d'Évelyn (ouverture prévue en janvier 2026).

Notre **approche en trois axes** puise ses fondements dans le féminisme et dans la reconnaissance des discriminations exercées à l'égard des femmes.

1ER AXE - LA PRÉVENTION | **2E AXE - LA PROTECTION** | **3E AXE - L'ACCOMPAGNEMENT**

2024/2025 EN UN COUP D'ŒIL

VOLET PRÉVENTION

2 201

SERVICES EXTERNES

54 femmes **80** enfants

MAISON DE CLARISSE, HÉBERGEMENT DE 1RE ÉTAPE

11 chambres pour un total de **24** places (mères et enfants).

75 femmes **110** enfants

HÉBERGEMENT DE 2E ÉTAPE

5 unités d'hébergement transitoires et sécuritaires

19 femmes

32 enfants

SUIVI POSTHÉBERGEMENT

44 femmes

72 enfants

L'année qui vient de se terminer s'inscrit dans une continuité d'un travail acharné de l'ensemble de l'équipe. Nos services externes, de prévention, de sensibilisation et de posthébergement continuent à se développer et à évoluer de façon fulgurante. La création de nouveaux milieux de partenariat pour nos ateliers dans la communauté, par l'équipe de prévention, ainsi que l'augmentation du nombre de femmes et d'enfants bénéficiaires dans nos services externes nous motivent à poursuivre et à viser des objectifs audacieux.

La mise en place d'une structure de coordination entre les services de 1re et de 2e étape lors de la période des travaux de rénovation des planchers – effectués dans nos unités d'hébergement de 2e étape – nous a permis d'éviter une fermeture de services dans ce volet.

De plus, grâce à l'ouverture de la 5e unité d'hébergement en novembre 2024, nous avons pu accueillir et héberger trois familles de plus cette année.

Misant sur des approches centrées sur les résultats, le partage d'informations et les échanges, nos grandes réunions avec l'ensemble de l'équipe nous ont permis de renforcer notre cohésion. De plus, nous nous sommes fixé des objectifs réalistes et réalisables dans un contexte où certaines problématiques (telles que la crise du logement, le coût de la vie élevé et la pauvreté) sont toujours aussi présentes que l'année passée.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de l'équipe pour leur grande contribution dans l'accompagnement des femmes et des enfants.

Continuons à évoluer ensemble !

Nevila Mane
Coordonnatrice des services

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION :
AU SERVICE DES FEMMES ET DES ENFANTS

Le conseil d'administration (CA) s'est réuni à sept reprises, a tenu une assemblée générale annuelle et a participé à une journée de formation sur la violence conjugale offerte par notre volet prévention. Les comités suivants ont poursuivi leurs travaux : exécutif, recrutement du CA, audit et développement de la Maison d'Évelyn.

Soulignons les départs de Martine Apollon, de Georges-Marie Dehaut et d'Isabelle Nantais, et nous les remercions de leur implication.

VICE-PRÉSIDENTE

Mélanie Robitaille
Vice-présidente
et directrice générale
Rachel Julien
Membre de la communauté

SECRÉTAIRE

Anik Girard
Directrice générale et éditrice
TC Media | Groupe Constructo
Membre de la communauté

TRÉSORIER

Michel Drouin, CPA

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Louis-Philip Bolduc, ing.
Vice-président Développement
et accompagnement stratégique
Akonovia

Caroline Bouchard, MBA
Consultante senior
Espace Stratégies
Membre de la communauté

Louis-Philippe Gariépy
Directeur principal, Affaires publiques
et gouvernementales – Canada
Énergie Valero
Membre de la communauté

Mary Kazamias
Cheffe de la direction
TRSB
Membre de la communauté

Judith Lebel
Vice-présidente principale,
Communication intégrée
NATIONAL
Membre de la communauté

Nathalie Perrotte, CPA
Directrice divulgation et gouvernance
Valeurs mobilières Desjardins
Membre de la communauté

Alexis Renaud
Associé, Droit du travail et de l'emploi
Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Membre de la communauté

Sabrina Rubino
Entrepreneure et directrice marketing
Fraîchement Bon
Membre de la communauté

UNE ÉQUIPE SOLIDE

En prévision de l'ouverture de la Maison d'Évelyn, notre organigramme a été révisé. Les changements ont commencé à être apportés et se poursuivront au cours de la prochaine année.

À L'ADMINISTRATION

Sylvie Gilbert, responsable de la comptabilité

AU VOLET PRÉVENTION

Roxanne Forget, intervenante psychosociale
Hind Laabar, intervenante psychosociale

AUX SERVICES EXTERNES

Pacifique Gasherebuka,
intervenante psychosociale

À LA MAISON DE CLARISSE, HÉBERGEMENT DE 1RE ÉTAPE

Ermione Guillaume, intervenante psychosociale
Nancy Houle, intervenante psychosociale
Cristina Lemelin, intervenante psychosociale
Sofia Sadaoui, intervenante psychosociale
Anaïs Chajar, intervenante de soutien
Alexandre Lamontagne, éducateur spécialisé
Atéa Carroué, animatrice
Frédérick Mey, cuisinier
Christy Dupont, surveillante de nuit
Guylaine Plante, surveillante de nuit
Clarisse, aide-animatrice
Zoé, aide-animatrice

LISTE DE RAPPEL :

Claudia Bourgeois, Cherna Cherzier, Léonie Gaganon Barbain, Leticia Fleur Kaptoucha, Klaudette Kwizera et Emma Vargas Lemeltier.

HÉBERGEMENT DE 2E ÉTAPE

Fabiola Thana, intervenante psychosociale
Audrey Martin, éducatrice spécialisée auprès des enfants

SUIVI POSTHÉBERGEMENT

Annonciata Mukanyandwi, intervenante psychosociale
Audrey Martin, éducatrice spécialisée auprès des enfants

En 2024-2025, les **membres de l'équipe** ont participé à **16 formations :** traumatismes des enfants et des adolescents, fatigue de compassion et résilience vicariante, contrôle coercitif, etc. Soulignons que c'est l'équipe de prévention qui donne les formations de base en violence conjugale aux nouveaux membres du personnel de La Dauphinelle.

De plus, nous avons accueilli :

- **3 stagiaires** de l'École de criminologie, de l'Université de Montréal et de l'Association régionale du réseau des instituts de formation en travail social (France);
- **22 recrues** du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dans le cadre du programme Immersion MTL;
- **3 stagiaires** de la Faculté de médecine et des sciences de la santé du Département de pédiatrie sociale de l'Université McGill.

Nos bénévoles – essentiels dans le fonctionnement de la maison – s'impliquent en cuisine et en soutien à l'administration. Merci à Lisette Fortin, à Viviane Gilbert, à Chantal Brien et à Sylvie Laforge, ainsi qu'aux 12 bénévoles de Valero qui ont fait le ménage de printemps de la maison.

PRÉVENTION

- Animation d'ateliers en prévention de la violence conjugale et en violence conjugale postséparation dans la communauté;
- Contact-Elles, service d'écoute;
- Services externes;
- Interventions publiques;
- Sensibilisation sur les réseaux sociaux;
- Concertation avec nos partenaires.

INFORMER POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE CONJUGALE

Depuis 2019, nous avons pris un virage en développant notre volet prévention, afin de joindre les femmes victimes de violence conjugale avant qu'elles fassent appel à nos services d'hébergement. Nous sommes persuadés que c'est ainsi que nous pourrons diminuer la nécessité de faire appel à des services d'hébergement, mais aussi prévenir les féminicides et les filicides.

Comme en témoignent nos résultats, nous répondons à un réel besoin. En 2024-2025, nous avons joint **37 nouveaux milieux.**

VOLET PRÉVENTION EN UN COUP D'ŒIL

87
ateliers offerts en français et en anglais joignant 2 201 personnes

23
établissements scolaires

18
organismes communautaires

14
entreprises d'insertion professionnelle

13
postes de quartier du SPVM

13
entreprises

5
organismes dans le domaine de la santé

1
municipalité

Les entreprises qui nous ont fait confiance :

Les ateliers se donnent en français et en anglais. Notre approche s'articule autour de trois mots-clés :

· **Repérer** la violence et ses diverses manifestations;
· **Réagir** en cas de doute ou de dévoilement;
· **Référer** aux bonnes ressources.

La majorité des ateliers ont été donnés en présentiel (84 %), mais aussi en visioconférence (14 %) et en mode hybride (2 %). Soulignons ceux qui sont offerts sous forme de **webinaires**, enregistrés et **accessibles en tout temps sur le portail des employés (intranet).** Les entreprises et les organisations participant aux webinaires sont les suivantes : CGI, Groupe PARIMA, Énergir, Société de recherche sur le cancer et CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal.

Nouveauté cette année : les ateliers ont été coanimés par la CNESST, le SPVM, une autre maison d'hébergement et une ex-résidente.
Notons que les personnes jointes par ces ateliers sont : des membres du personnel et des cadres (44 %); des étudiantes et étudiants (30 %); ainsi que des personnes provenant de la clientèle des organismes ou des entreprises partenaires (26 %).

Nous avons aussi **diversifié notre offre d'ateliers** en donnant des formations sur les enfants victimes de violence conjugale **pour former d'autres professionnels :** personnel de garderie, corps enseignant, équipes-écoles et intervenantes dans les organismes communautaires qui travaillent avec les familles.

« Cet atelier m'a permis de déconstruire les croyances que j'avais. La violence conjugale n'est pas nécessairement physique et apparente; elle est souvent psychologique et invisible. De plus, cet atelier m'a conscientisée à la problématique et a éveillé mes antennes de gestionnaire, et confirme l'importance du milieu de travail dans ces situations. Il est primordial d'être à l'écoute de nos employés et de pouvoir les diriger vers les bonnes ressources. »

– Véronique Cadieux, directrice adjointe aux ressources humaines,

10 ATELIERS OFFERTS À L'ÉQUIPE DE LA DAUPHINELLE pour les nouveaux membres du personnel et dans le cadre de la formation continue

2 ATELIERS AUX FEMMES séjournant à la maison d'hébergement de 2e étape (MH2).

Après les ateliers, **l'équipe a réalisé 19 rencontres** sur la prise de conscience de la violence conjugale, le soutien à une proche, les services offerts et l'évaluation de la dangerosité.

COMMUNICATION

PRENDRE LA PAROLE

Nous avons fait **plusieurs interventions publiques**, principalement en lien avec l'abandon des projets de développement des maisons d'hébergement de 2e étape, le manque de places en maison d'hébergement et l'arrêt du programme Rebâtir, qui permettait à des victimes de violence sexuelle et conjugale d'être représentées par des avocats spécialisés.

5
INTERVENTIONS DANS LES MÉDIAS :
TVA, ICI Radio-Canada Première, Noovo Info et La Presse.

PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Nous continuons de multiplier nos actions pour joindre le grand public à travers nos différentes plateformes. Nous relayons de l'information en lien avec l'actualité et les problématiques que vivent les femmes et les enfants, et nous partageons le quotidien de la vie en maison d'hébergement. Nous utilisons aussi les réseaux sociaux pour remercier nos donatrices et donateurs, ainsi que pour mettre de l'avant nos nouvelles initiatives et les bons coups de l'équipe, avec une petite touche d'humour lorsque le contexte le permet.

Afin de joindre les plus jeunes, **nous sommes maintenant sur TikTok**. Depuis novembre 2024, nous avons fait 45 publications ayant une portée de **43 085 vues.**

Deux publications phares sur un féminicide et le projet de loi 91 (soit le Tribunal unifié de la famille) ont, à elles seules, cumulé **20 148 vues !**

204 **publications Facebook** totalisant 64 633 vues uniques

4 689 abonnés

761 **761 stories sur Instagram** totalisant 110 810 vues uniques

145 **publications**

La réalisation de **4 vidéos en direct (lives) sur Instagram,** mettant de l'avant nos services et nos collaborations en répondant aux questions de l'auditoire, a permis de **joindre 2 958 personnes.**

163 **publications LinkedIn** totalisant 4 450 vues

SERVICE D'ÉCOUTE ET D'AIDE À DISTANCE
CONTACT-ELLES

Contact-Elles vise à offrir une écoute de qualité – aux victimes et à leur entourage – 24 h sur 24, 7 jours sur 7, par téléphone, texto ou courriel. Ce service à distance permet d'offrir une ressource de confiance aux femmes pour les accompagner et les diriger vers les bonnes ressources, selon leurs besoins.

Les demandes d'aide se font majoritairement par téléphone. Nous évaluons le niveau de dangerosité de chaque situation, et nous travaillons en étroite collaboration avec notre volet externe afin d'assurer une continuité des services si la femme ne souhaite pas se diriger vers une maison d'hébergement alors que notre évaluation le recommande.

CONTACT-ELLES EN UN COUP D'ŒIL

APPELS
364

93 % sont des femmes (la plus jeune appelante avait **19 ans** et la plus âgée **70 ans**)

65 %
sont victimes de violence conjugale

14 %
sont victimes de violence conjugale postséparation

9 %
sont victimes de violence familiale

La majorité des demandes d'aide proviennent de personnes qui sont dirigées vers notre service d'écoute par SOS violence conjugale (83 %).

Les **deux principaux sujets abordés** sont les suivants : comment faire un départ sécuritaire; et les démarches juridiques pour la garde des enfants.

SERVICES EXTERNES

ACCOMPAGNER LES VICTIMES DANS LA COMMUNAUTÉ

Les services externes s'adressent aux femmes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas aller en hébergement. Ce sont des services accessibles, qui s'adaptent à chaque situation et qui visent à briser le cycle de la violence conjugale. Dans certains cas, ils permettent d'intervenir bien plus tôt dans le processus qu'en maison d'hébergement (alors que la victime est encore avec son agresseur), et de préparer un départ sécuritaire. En 2024-2025, il y a eu une une augmentation de 10 % pour la demande de services externes.

VOLET SERVICES EXTERNES EN UN COUP D'ŒIL

54 femmes (70 % ont entre 31 et 50 ans)

80 enfants (45 % ont entre 6 et 12 ans)

57 % sont victimes de violence conjugale

43 % sont victimes de violence conjugale postséparation

85 % parlent le français

40 % sont nées en Amérique du Nord

79 % sont citoyennes canadiennes

9 % sont résidentes permanentes

46 % ont fait des études de niveau universitaire

70 % ont un emploi

Intervenir dans une situation de violence conjugale avec l'aide de nos services externes représente des défis de sécurité, et ce, tant pour la femme et les enfants que pour notre intervenante, car le conjoint violent est présent. Cela a représenté plus de la moitié des suivis, alors que l'an passé c'était seulement 35 %.

De plus, nous avons eu à réaliser **des interventions d'urgence pour faire un départ sécuritaire** en impliquant d'autres partenaires, dont la police.

La majorité des accompagnements (72 %) sont en lien avec les démarches juridiques. Naviguer dans le système juridique pour les femmes victimes de violence conjugale demeure long et complexe. Soulignons que **100 % des femmes** qui ont utilisé les services externes ont **vécu de la violence psychologique, 59 % de la violence économique et 48 % de la violence physique.**

« Pacifique m'a également orientée vers d'autres ressources, comme le service Rebâtir pour obtenir des conseils juridiques. Elle m'a soutenue à chaque étape du processus juridique, que ce soit lors des rencontres avec mon avocate ou au tribunal. Pacifique et mon avocate sont devenues pour moi des piliers de soutien, une véritable seconde famille. »

-Liliane

Nous continuons de développer les services pour répondre aux besoins des enfants, dont la moitié avait entre 6 et 12 ans (soulignons que 6 % avaient des besoins autres que les conséquences de la violence conjugale). Notre éducatrice spécialisée a eu 19 rencontres, et 26 % des familles étaient déjà en lien avec la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Le **portrait des femmes jointes par les services externes est très différent** de celui des femmes qui accèdent à nos services d'hébergement : 76 % ont fait des études de niveau collégiale ou universitaire, 70 % ont un emploi, et la majorité d'entre elles sont citoyennes canadiennes.

Pour les joindre, nous rencontrons différents partenaires afin de faire connaître les particularités des services externes. Le milieu de la santé et les organismes communautaires représentent respectivement 29 % et 26 % des rencontres avec les partenaires.

L'accès à ces services constitue donc **l'une des approches gagnantes** pour joindre des femmes ne venant pas vers les services d'hébergement et, ultimement, permet de diminuer les féminicides et les infanticides. Nous pouvons donc conclure que **nous atteignons notre objectif !**

LA MAISON DE CLARISSE

HÉBERGEMENT DE 1RE ÉTAPE

- Une chambre;
- Une vie communautaire;
- Des repas;
- Un lieu sécuritaire;
- Un séjour pouvant aller jusqu'à huit semaines;
- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année.

ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

PORTRAIT DES FEMMES EN UN COUP D'ŒIL

75 femmes et **110** enfants

33 % ont entre 18 et 30 ans

62 % ont entre 31 et 50 ans

8 073 nuits

Taux d'hébergement : **92 %**

Durée moyenne du séjour : **46** jours

83 % sont victimes de violence conjugale

11 % sont victimes de violence familiale

4 % sont en difficulté

2 % sont victimes de violence conjugale postséparation

53 % parlent le français

16 % sont nées en Amérique du Nord (excluant le mexique)

34 % sont citoyennes canadiennes et

30 % sont résidentes permanentes

67 % ont fait des études de niveau collégial ou universitaire

29 % étaient sans revenu à leur arrivée et

22 % avaient un emploi

84 % proviennent du grand Montréal

La durée de séjour a augmenté de 3 jours, **passant de 43 à 46 jours.** Notons que le plus long séjour a été de 164 jours. Cela s'explique par différents facteurs délais de plus en plus longs pour accéder à un revenu; démarches complexes et longues pour régulariser un statut d'immigration; pénurie d'avocats spécialisés; et accès difficile à l'aide juridique, notamment pour la garde des enfants et la séparation.

Nous constatons **une augmentation significative de 17 % des femmes provenant de la grande région de Montréal (pour un total de 84 %).** Le nombre de femmes provenant des autres régions du Québec et autres provinces connaissent une baisse de 18,5 %.

Les demandes d'aide proviennent de femmes qui sont dirigées vers notre ressource par SOS violence conjugale (51 %) et la police (16 %).

« La violence conjugale se différencie principalement des « chicanes de couple » par le fait qu'il y a un déséquilibre dans la répartition du pouvoir entre les partenaires. [...] Contrairement à ce que plusieurs pensent, il peut y avoir de la violence conjugale sans coups ni blessures physiques. La violence conjugale comprend différentes formes de violence : psychologique, verbale, économique, physique, sexuelle, et elle peut se manifester sous plus d'une forme à la fois. »

Source : Gouvernement du Québec, Définition de la violence conjugale

Au Québec, en 2023, 27 082 personnes ont été victimes d'infractions contre la personne en contexte conjugal, dont 20 590 femmes.

Source : INSPQ, février 2025.

En 2024, 13 féminicides ont eu lieu au Québec dans un contexte de violence conjugale ou de violence conjugale postséparation, soit 5 de plus que l'année précédente.

Si le nombre de femmes accueillies pour motif de violence conjugale et de violence conjugale postséparation (85 %) demeure stable depuis quelques années, nous notons une augmentation de 3 % des femmes accueillies pour motif de violence intrafamiliale; ces dernières étaient susceptibles d'être victimes d'un crime d'honneur.

Nous avons maintenu l'**accueil humanitaire de femmes avec enfants en difficulté**, pour un total de 3 familles.

La violence conjugale prend plusieurs formes : 75 % des femmes subissent de la **violence physique** et 31 % subissent de la **violence sexuelle** (respectivement une augmentation de 7 % et de 4 % par rapport à l'année 2023-2024).

La **violence coercitive** demeure la plus difficile à détecter et à nommer, car – contrairement à la violence physique ou verbale – elle ne se voit pas. Les victimes peuvent être privées de ressources financières, de liberté, de nourriture, de leur famille, etc. Le contrôle coercitif est un facteur de risque homicidaire; dans la majorité des cas, il n'y a pas de violence physique avant un féminicide.

« Le contrôle coercitif désigne un continuum de violence, d'exploitation, d'humiliation et de manipulation exercées de façon répétée par son auteur dans le but d'établir et de maintenir une domination sur sa victime et la priver de façon continue de ses droits. Il s'agit d'une prise de contrôle insidieuse et progressive sur la victime, qui n'a pas nécessairement besoin de coups ni de bleus pour s'exercer. Ce schéma de comportement vise à rendre la personne dépendante, notamment en l'isolant de tout soutien, en la privant de son indépendance et en réglementant ses comportements par des microrégulations du quotidien. »

Source : Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, Comprendre le contrôle coercitif

LA MAISON DE CLARISSE

88 % sont des femmes avec enfants

12 % sont des femmes seules

6 femmes enceintes

3 naissances

« Depuis mon arrivée à La Dauphinelle, je ressens une paix, un apaisement intérieur. Les intervenants sont à notre écoute et nous permettent de mieux reconnaître nos capacités. Je sais aujourd'hui que je suis la seule maîtresse de mon destin. »

- Fatima

La majorité **des femmes jointes (84 %) ne sont pas nées au Canada.** Ce pourcentage est en augmentation continue depuis trois ans. Soulignons également l'augmentation – pour une deuxième année consécutive – du nombre de **femmes nées en Afrique (passant à 32 %)** et l'augmentation **de 3,5 % des femmes nées en Asie.**

Pour les femmes ne parlant ni le français ni l'anglais, nous devons relever des défis supplémentaires liés à l'accès aux services et à l'isolement. Pour les accompagner adéquatement, nous faisons appel aux membres de notre personnel qui maîtrisent plusieurs langues, à la banque d'interprètes de la Maison pour femmes immigrantes de Québec (par visioconférence) et à la Banque interrégionale d'interprètes du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Des services d'interprétariat ont été nécessaires pour 23 femmes, une augmentation de 10 % par rapport à l'an passé : arabe (6 femmes), espagnol (6 femmes), pendjabi (5 femmes), créole (2 femmes), grec (1 femme), tamoul (1 femme), perse (1 femme) et tigrina (1 femme). Cela représente 74 heures d'interprétariat, et soulignons que nos intervenantes sont aussi en mesure de faire de l'intervention en plusieurs langues.

Pour analyser les différentes formes d'oppression et les hiérarchies de pouvoir, nous privilégions une approche intersectionnelle, qui permet de tenir compte des divers facteurs sociodémographiques, en plus du genre.

« Your positive words changed my life and now I can follow my dreams. Thank you and thank you for your hospitality. It was my pleasure to see kind people like you. »

– Marie

L'approche intersectionnelle en une phrase :

« En bref, l'intersectionnalité est bien simple : comme les vêtements "one-size-fits-all" ne s'adaptent en réalité pas vraiment à tous les corps, l'intervention auprès des femmes en danger doit elle aussi s'offrir en plusieurs formats afin de s'adapter à la réalité de chacune d'entre elles. »

Source : Alliance MH2, « L'approche intersectionnelle en prévention des féminicides », La Presse, 4 mars 2023.

Diminuant presque de moitié, **le pourcentage de femmes ayant un statut de demandeur d'asile passe de 30 % à 17 %.** Cependant, une **nouvelle catégorie** apparaît : les personnes ayant le **statut de travailleuse étrangère,** représentant 9 % des femmes hébergées. Cette nouvelle catégorie fait face à des défis différents : quittant leur foyer pour des raisons de violence conjugale et priorisant leur sécurité, souvent avec de jeunes enfants, **elles ne peuvent pas travailler temporairement** et ne peuvent pas demander **aucune aide gouvernementale.**

Nous avons effectué plus de 130 accompagnements. Ce sont ceux liés à des démarches scolaires qui ont été les plus nombreux, suivis par la recherche de logement, les déménagements et les accompagnements juridiques.

Nos accompagnements en lien avec **la santé sont aussi en augmentation, passant de 4,5 % à 11 %.** De plus, nous développons des partenariats afin de faciliter l'accès aux soins de santé.

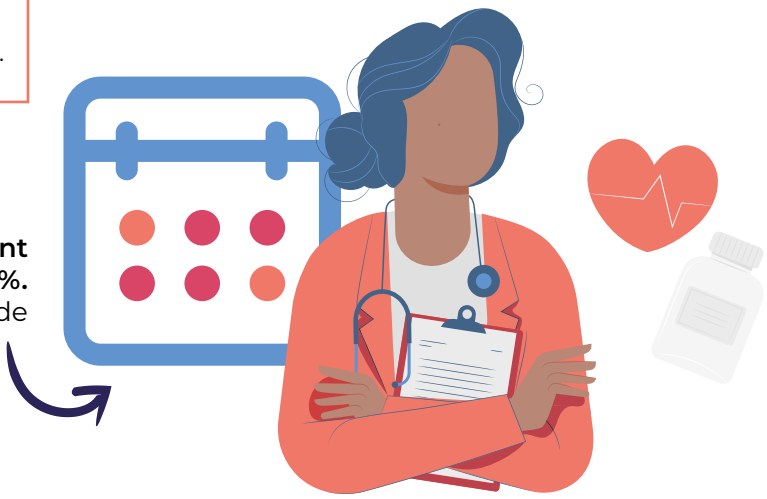

Nouveauté : grâce à un partenariat avec notre CLSC, les femmes et les enfants ont accès à une infirmière praticienne spécialisée deux fois par mois, à la maison d'hébergement.

Nous maintenons le **dépistage des traumatismes craniocérébraux (TCC),** *et nous participons – en collaboration avec Mme Carolina Bottari (professeure titulaire à l'École de réadaptation de l'Université de Montréal) et l'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape – à un projet de recherche qui vise la création et la mise en place d'un écosystème montréalais afin de soutenir et de dépister des femmes ayant potentiellement un TCC.*

Nous développons également notre expertise pour repérer **les signes et les conséquences à la suite d'un étranglement en collaboration avec le SPVM.** *L'équipe a été sensibilisée aux différents mythes, aux signes à surveiller et aux effets des étranglements.*

À Montréal, 10 femmes par semaine sont étranglées en contexte de violence conjugale; il s'agit de l'un des **facteurs prédictifs de l'homicide conjugal.**

La **dépendance économique** des victimes de violence conjugale envers leur conjoint et la **pauvreté** lorsqu'elles quittent sont les principaux facteurs sur lesquels nous travaillons afin que le départ soit définitif.

Presque le tiers (soit 29 %) de nos femmes n'ont aucun revenu à l'arrivée à l'hébergement, un défi non négligeable pour l'équipe compte tenu de la hausse des délais d'accès à l'aide sociale cette année.

Même si nous constatons une légère augmentation de 6,5 % des femmes dont la source de revenus est l'emploi, la majorité de nos femmes (soit 77 % – toutes les catégories, sauf l'emploi) vivent sous le seuil de pauvreté.

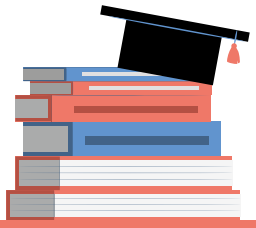

Une **grande proportion des femmes accueillies (67 %)** ont fait des études de **niveau collégial ou universitaire**, et nous constatons une **baisse significative de celles n'ayant pas eu accès à l'éducation,** passant de 11 % à 1 %.

Malgré un taux d'inoccupation à Montréal de 2,1 % en 2024 et la **crise du logement abordable** qui sévit, nous poursuivons les efforts et accompagnons activement chaque femme pour qu'elle accède à un logement adéquat et sécuritaire.

Soulignons que **28 % d'entre elles ont accédé à un logement permanent** à leur départ, et que **29 % ont accédé à une unité transitoire et sécuritaire (MH2)**. Il demeure que nous devons accentuer nos efforts afin de diminuer le nombre de personnes qui quittent vers une autre maison d'hébergement de 1re étape (MH1) (15 %) et les retours avec le conjoint 5 % (3 femmes).

La majorité des femmes repartent à zéro; nous les aidons grâce aux nombreux dons que nous recevons et à **l'aide inestimable de la Brigade Gariépy,** qui a fait les déménagements de 7 femmes et de 11 enfants.

Malheureusement, nous ne répondons pas à toutes les demandes que nous recevons, faute de places. Cette année, **nous avons refusé 221 demandes de femmes victimes de violence** (une augmentation de 14 % par rapport à l'an dernier).

SERVICES SPÉCIALISÉS
POUR LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Les enfants, plus nombreux que les femmes que nous accueillons, occupent une place centrale dans notre approche. Ils sont des victimes à part entière de la violence conjugale.

Quitter sa maison dans un moment de crise est particulièrement déstabilisant pour les enfants, et nous mettons tout en œuvre pour que leur passage à La Dauphinelle soit vécu de manière positive.

Nous offrons un environnement sécurisant, apaisant, chaleureux et divertissant. Plusieurs stratégies sont mises en place pour y arriver, notamment l'aménagement de locaux et la création d'outils adaptés aux enfants, et la planification de moments consacrés aux enfants dès l'arrivée.

L'éducateur spécialisé est la personne-ressource qui s'assure que l'ensemble des **membres de l'équipe agissent comme adultes de confiance auprès des enfants et répondent à leurs besoins.**

110 **enfants,** dont 53 % ont moins de 6 ans et 15 % entre 13 et 17 ans (le **nombre d'adolescents a doublé** en comparaison avec l'an passé)

Nous rencontrons rapidement les mamans et les enfants à leur arrivée. Nous les accueillons, les rassurons et leur expliquons ensuite le déroulement des prochaines semaines. Les interventions sont adaptées et l'accent est mis sur l'aide aux mères, le répit, l'alimentation et la routine.

> *«Chère Dauphinelle, comme je pars demain, je tiens à tous vous dire bye. J'ai été très contente de vous avoir tous connu, car chacun d'entre vous m'a donné une nouvelle estime de moi, la joie, le courage, la gentillesse et plein d'autres choses. Merci du fond du cœur.»*
>
> – Sophie, 12 ans

Les effets de la violence conjugale sur les enfants sont nombreux :

- *Psychologiques* (anxiété, troubles de l'attachement, agressivité, etc.);
- *Cognitifs* (troubles d'apprentissage, difficulté de concentration, retard de développement, etc.);
- *Sociaux* (difficultés relationnelles, manque d'habiletés sociales, etc.);
- *Physiques* (symptômes somatiques : maux de tête, maux de ventre, troubles de l'alimentation, etc.).

En observant les comportements des enfants, en les analysant et en ciblant les besoins sous-jacents, nous proposons des actions concrètes aux mères pour faciliter l'adaptation des enfants à la vie en maison d'hébergement.

20 %

des enfants avaient des besoins particuliers (p. ex. : DI-TSA, TDAH-TDA, trouble de langage, trouble de comportement, trouble de l'attachement, maladie physique chronique)

Parmi ces enfants à besoins particuliers, près de la moitié présentait un trouble du spectre de l'autisme. Nous avons rapidement mis en place des mesures d'adaptation, notamment en offrant un séjour dans notre MH2 afin d'avoir un environnement adapté à leur trouble de comportement et d'opposition.

Nous utilisons les jeux de rôles, le dessin, les activités extérieures, le jeu et les rencontres informelles – que nous adaptons à l'âge des enfants – pour créer un lien de confiance et intervenir sur les besoins ciblés.

Une **routine** est mise en place en collaboration avec la mère; elle sécurise les enfants et facilite l'adaptation au nouvel environnement de la famille. Nous appuyons la mère dans l'application de la routine au quotidien.

Selon les besoins, nous offrons aussi des répits et du gardiennage aux mères pour qu'elles puissent se reposer ou faire des démarches.

Dès l'arrivée de la famille, nous faisons de la **scolarisation des enfants une priorité.** C'est une démarche personnalisée avec chaque famille comprenant un accompagnement à la nouvelle école, ainsi qu'une rencontre avec la direction, la nouvelle enseignante et l'équipe de soutien. Un suivi scolaire est également fait avec le personnel de l'école tout au long du séjour de l'enfant. Chaque enfant est rencontré par l'éducateur spécialisé pour lui expliquer cette démarche et faciliter son adaptation à la nouvelle école.

Avec 53 % des enfants accueillis ayant moins de 6 ans, **trouver une garderie a été un défi de taille.** L'accès aux enfants à un milieu éducatif est bénéfique pour l'enfant lui-même, mais permet également à la maman de se concentrer sur les démarches et d'avoir du temps de qualité pour elle-même. Cette année, l'équipe a déployé des efforts considérables en explorant le milieu des haltes-garderies, en plus de créer de nouveaux partenariats favorisant cette solution jusqu'à ce qu'une place en garderie se libère.

Principaux sujets abordés avec les enfants et les adolescents :

- *Conséquences de la violence conjugale sur les enfants;*
- *Conflit de loyauté;*
- *Adaptation au nouveau mode de vie;*
- *Gestion de leurs émotions et de leurs comportements;*
- *Difficultés vécues à l'école;*
- *Relation mère-enfant(s);*
- *Vie après l'hébergement;*
- *Estime de soi;*
- *Agressions sexuelles;*
- *Droits de l'enfant, en se référant à la Convention internationale (UNICEF).*

Principaux sujets abordés avec les mères :

- *Conséquences de la violence conjugale sur les enfants;*
- *Monoparentalité;*
- *Relation mère-enfant(s);*
- *Importance du temps de qualité pour a reconstruction d'une dynamique familiale positive;*
- *Communication avec les professionnels, la garderie et l'école;*
- *Mise en place d'une routine avec les enfants;*
- *Mise en application d'outils pour la gestion des comportements au quotidien;*
- *Développement de l'enfant, gestion des émotions;*
- *Temps d'écran et effets sur le développement de l'enfant.*

Enfin, nous constatons – pour une deuxième année consécutive – que le **nombre de familles accompagnées par les services de protection de l'enfance a augmenté**, passant de 21 à 27. Cela représente 36 % de la totalité des familles accueillies. Avec l'accord et la participation de la mère, une collaboration a été mise en place pour définir les rôles de chacun.

HÉBERGEMENT DE 2E ÉTAPE

- Une unité d'hébergement transitoire sécuritaire;
- Un accompagnement spécialisé en violence conjugale postséparation;
- Un séjour pouvant aller jusqu'à six mois.

ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE POSTSÉPARATION

PORTRAIT DES FEMMES EN UN COUP D'ŒIL

19 femmes et **32** enfants

37 % ont entre 18 et 30 ans

58 % ont entre 31 et 50 ans

TAUX D'OCCUPATION :

95,5 %

DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR :

115 jours

95 % sont victimes de violence conjugale postséparation

5 % sont victimes de violence familiale (accueil de la maman d'une femme hébergée)

68 % parlent le français

21 % sont nées en Amérique du Nord

53 % ont fait des études de niveau collégial ou universitaire

63 % étaient bénéficiaires de l'aide sociale

16 % avaient un emploi

21 % sont citoyennes canadiennes

26 % sont résidentes permanentes

84 % proviennent du grand Montréal

Nous avons pu ouvrir une **5e unité d'hébergement** à l'automne 2024. **Le niveau de dangerosité de l'ex-conjoint est le principal critère** utilisé pour évaluer si une femme peut bénéficier de ce type d'hébergement. L'objectif principal des MH2 est la prévention de l'homicide conjugal.

D'autres facteurs – tels que le nombre d'enfants, la précarité du statut d'immigration, la difficulté à établir un revenu, l'incapacité à communiquer en français ou en anglais et les besoins particuliers des enfants – **sont également pris en considération lors de la demande.**

FÉMINICIDE

« Meurtre d'une femme, d'une fille en raison de son sexe. »

Définition du Petit Robert

Cette année, **la durée de séjour** a augmenté, **passant à 115 jours.** Nous constatons un ralentissement de l'accès aux logements subventionnés, que cela soit via le Programme de supplément au loyer (PSL) ou l'accès à une habitation à loyer modique (HLM).

Ces unités d'hébergement ont bénéficié à **12 femmes ayant séjourné à la MH1 de La Dauphinelle** et à **7 provenant d'autres maisons d'hébergement.**

La majorité des femmes (79 %) ne sont pas nées au Canada et nous avons fait appel aux services d'interprétariat pour 21 % d'entre elles.

Plus que la moitié des femmes (53 %) avaient un statut d'immigration précaire : demandeuse d'asile (37 %), visiteuse (10,5 %) et travailleuse étrangère (5.5 %).

Violence conjugale postséparation

« C'est la violence conjugale qui se manifeste sous toutes ses formes en contexte postséparation. On entend par contexte postséparation le moment où la femme prend la décision de mettre fin à la relation et qu'elle s'inscrit dans une démarche de réorganisation de vie et de reprise de pouvoir. C'est une période où les stratégies de domination et de contrôle de l'ex-conjoint se transforment, se multiplient et perdurent, exposant ainsi la femme et ses enfants à un plus grand risque d'atteinte à leur sécurité (psychologique et physique) pouvant aller jusqu'à l'homicide. »

Définition de L'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape (auteures : Chloé Deraiche et Nancy Gough).

Effets de la violence conjugale postséparation sur les femmes :

- *Sentiment de peur, influence sur les démarches;*
- *Détresse psychologique, déclin de la santé mentale;*
- *Sentiment de défaite et de naïveté;*
- *Conséquences physiques et économiques;*
- *Conséquences sur la relation maternelle.*

Les femmes ayant séjourné à La Dauphinelle ont toutes vécu de la **violence psychologique (100 %)**, et plusieurs d'entre elles ont vécu de la **violence économique (95 %),** de la **violence physique (79 %)** et de la **violence sexuelle (32 %).**

Comme l'illustrent les données ci-dessous, la majorité des femmes accueillies – incluant celles qui travaillent (16 %) – vivent sous le seuil de pauvreté :

- Moins de 10 000 $: 5 %
- Entre 10 000 $ et 19 999 $: 63 %
- Entre 20 000 $ et 29 999 $: 16 %
- Entre 30 000 $ et 39 999 $: 11 %
- Entre 40 000 $ et 49 999 $: 5 %

HÉBERGEMENT DE 2E ÉTAPE

« Après cinq mois passés à La Dauphinelle, je souhaite exprimer ma plus profonde gratitude pour l'accompagnement exceptionnel et le soutien inestimable que ma famille et moi avons reçu tout au long de notre séjour. Vous avez accepté que ma mère puisse me rejoindre, me donnant ainsi la possibilité de poursuivre mes études dans des conditions plus sereines. Votre initiative d'offrir à ma famille un hébergement de 2e étape, seulement une semaine après notre arrivée, a été un véritable changement décisif, apportant stabilité et espoir, surtout durant la période de crise que traversait mon fils aîné. Merci pour l'accompagnement reçu dans le cadre de mes multiples démarches. Je suis profondément reconnaissante pour tous les outils que nous avons explorés ensemble, lesquels m'ont aidée à me reconstruire et ont contribué à l'amélioration du comportement de mon fils. Merci également pour les actions entreprises afin d'assurer la continuité de notre suivi en facilitant notre accès aux ressources de notre nouveau quartier. »

- Julie

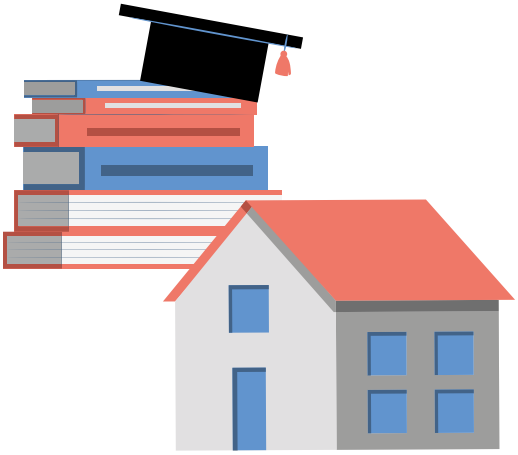

Notons que 53 % des femmes accueillies avaient une formation collégiale ou universitaire, et que 100 % des femmes avaient fréquenté l'école au cours de sa vie (contrairement à l'année passée, où 6 % d'entre elles n'avaient aucune scolarité).

Plus de 1 764 interventions individuelles dans les logements et par téléphone

Plusieurs démarches entamées en hébergement de 1re étape se terminent durant le séjour de 2e étape, ce qui est particulièrement vrai pour les procédures juridiques (13 % des accompagnements), tant au criminel qu'au civil.

Cette année, les **accompagnements** en lien avec la **recherche de logements** et les **déménagements** ont augmenté de **9,5 %.** Notre équipe d'intervention en MH2 a mis du temps et de l'énergie dans le développement de différentes collaborations, tant avec les agents du PSL et des HLM qu'avec le secteur privé, pour que les femmes puissent accéder à un logement à la fin de leur séjour.

12

femmes ont eu un logement subventionné (8 PSL et 4 HLM)

Nous avons fait de l'accès des familles en MH2 à un logement subventionné une priorité. Si on exclut les 5 femmes en séjour au 31 mars 2025, **ce sont 86 % des femmes qui ont accédé à un logement subventionné.**

Ce résultat démontre que l'accompagnement offert en MH2 permet non seulement de **protéger les femmes et les enfants,** mais aussi de les **accompagner vers une stabilité résidentielle** qui leur permettra de poursuivre leur vie dans un contexte favorable.

Malheureusement, nous avons dû **refuser un total de 42 demandes** (32 femmes avec enfants et 10 femmes seules) en raison du manque de places dans nos services de 2e étape.

SERVICES SPÉCIALISÉS
POUR LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE POSTSÉPARATION

Le séjour en MH2 est une étape importante pour les mères et les enfants victimes de violence conjugale post-séparation. Être en sécurité avec leurs enfants est un soulagement pour ces mères. C'est une période transitoire qui les aide sur plusieurs plans, tout en favorisant des apprentissages nécessaires à leur nouvelle vie. Le soutien et l'accompagnement de l'intervenante psychosociale et de l'éducatrice spécialisée leur permettent de préparer tranquillement les comportements favorables à leur autonomie – une préparation en douceur de la vie après l'hébergement.

32

enfants
(44 % avaient entre 0 et 2 ans, soit le double de l'an passé)

16 %

des enfants accueillis avaient des besoins particuliers (p. ex. : TDAH-TDA, DI-TSA, maladie physique chronique, trouble de comportement)

Accompagnement de l'éducatrice spécialisée auprès des enfants :

- *Organiser des activités éducatives individuelles entre l'éducatrice spécialisée et l'enfant visant l'apprentissage par le jeu (avec les enfants en bas âge);*
- *Préparer l'enfant à des visites supervisées père-enfant en misant sur la sécurité et en adaptant nos explications à l'âge des enfants;*
- *Aider les enfants à comprendre la nouvelle vie avec maman-cheffe de famille, l'importance des relations saines au sein de la fratrie ainsi que l'adaptation à la situation temporaire de la famille en MH2.*

« Je veux dire merci à Audrey pour tout. Merci pour tous les jouets et pour tous les livres. J'ai arrêté ma colère à cause de l'aide de l'équipe. L'activité que j'ai le plus aimée, ce sont les échecs, et j'ai aimé quelques livres que j'ai lus. Et je trouvais amusant d'aller en bas pour faire les activités dans la salle de jeux. »

– Amir, 12 ans

Accompagnement de l'éducatrice spécialisée auprès de la mère :

- *Mettre en place des routines quotidiennes, particulièrement avec les mères ayant des enfants en bas âge;*
- *Accompagner les mères dans le processus d'inscription des enfants à la garderie et à l'école, et les aider à bien communiquer avec les professionnels autour de l'enfant ainsi que soutenir ces derniers;*
- *Soutenir les mères dans les rencontres avec les intervenantes de la protection de la jeunesse, expliquer le rôle de chacun, et les aider dans l'élaboration et l'application des objectifs du plan d'intervention de l'enfant;*
- *Aider et soutenir les mères – en collaboration avec l'intervenante des services posthébergement – dans la transition vers leur nouvel appartement, bien cibler les besoins des enfants et les diriger vers les services de leur quartier* (nouvelle école, CLSC, organismes communautaires).

Dans plus de la moitié des familles, les services de protection de la jeunesse étaient présents pour les soutenir, soit une hausse de 15,5 %.»

Nous constatons encore des idées préconçues sur les mères, dont **certaines vulnérabilités sont issues de la violence conjugale ou de la violence conjugale postséparation**. Nous nous faisons un devoir de sensibiliser les partenaires, tels que la Direction de la protection de la jeunesse et les équipes scolaires, afin de les aider à comprendre certaines réactions émotives dues au vécu des mères.

SUIVI POSTHÉBERGEMENT

- Accompagnements;
- Réseautage;
- Visites à domicile;
- Soutien.

POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ

L'accompagnement posthébergement que nous offrons s'inscrit dans la continuité des suivis mis en place en 1re étape et en 2e étape.

Nous tenons à rappeler que les femmes victimes de violence conjugale ont un grand besoin de soutien pour faire face à la violence conjugale postséparation. Notre étroite collaboration avec d'autres partenaires (SPVM, DPJ, DPCP, Juripop, Rebâtir, PSL, etc.) permet d'offrir aux familles une meilleure protection, de même que des outils pour composer avec les situations à risque.

SERVICE POSTHÉBERGEMENT EN UN COUP D'ŒIL

44 femmes

72 % d'entre elles ont entre 31 et 50 ans

72 enfants

82 % ont entre 0 et 12 ans

96 % sont victimes de violence conjugale postséparation

2 % sont victimes de violence intra-familiale

61 % parlent le français

14 % sont nées en Amérique du Nord (excluant le Mexique)

41 % sont citoyennes canadiennes

36 % sont résidentes permanentes

16 % sont demandeuses d'asile

59 % ont fait des études de niveau collégial ou universitaire

9 % n'ont pas fréquenté l'école

Le nombre de **rencontres de suivi a doublé, passant à 2 453.** Nous constatons également une hausse de 6 % des rencontres à domicile et de 7 % des rencontres dans nos bureaux. Les rencontres par téléphone ou visioconférence connaissent une baisse de 13 %, bien qu'elles demeurent majoritaires (1 635).

Pour répondre aux demandes d'aide – qui sont en augmentation –, d'autres membres de l'équipe se sont impliqués dans le suivi posthébergement, apportant un soutien à l'intervenante titulaire afin de répondre rapidement aux besoins des femmes et des enfants.

Le service d'accompagnement posthébergement comprend **l'intégration de la famille** dans son nouveau logement et sa familiarisation avec le nouveau quartier, ainsi qu'un certain nombre de démarches de plus en plus complexes.

Comme les années précédentes, la priorité est d'aider les familles à découvrir les ressources communautaires disponibles et de les encourager à les utiliser, ce qui constitue un facteur de protection important dans le contexte de la crise du logement, de l'augmentation flagrante du coût des logements et du maintien de la stabilité résidentielle.

L'offre d'activités de groupe est appréciée par les femmes, car elles permettent d'échanger dans le cadre des cafés-rencontres ou d'ateliers thématiques, mais également de faire des activités saisonnières.

17

activités totalisant 60 participations

5

cafés-rencontres

6

ateliers thématiques (recherche d'emploi, processus judiciaire, estime de soi)

6

sorties de groupe (camp d'été, cabane à sucre, sortie aux pommes, entraînements sportifs, etc.)

> *« Au-delà du soutien psychologique et émotionnel, les intervenantes ont su me guider sur des aspects juridiques, en partageant leurs connaissances et leur expérience avec d'autres mères ayant vécu des situations similaires. Leurs conseils m'ont aidé à mieux comprendre mes droits et à les faire valoir, que ce soit face à la DPJ, devant mon avocat ou dans mes démarches judiciaires. »*
>
> – Aïcha

L'enjeu de la pauvreté des femmes suivies en posthébergement est majeur : 82 % d'entre elles (excluant celles ayant un emploi) vivent sous le seuil de pauvreté. De plus, cela s'amplifie pour c**elles qui ont des statuts précaires** (demandeuses d'asile, travailleuses étrangères et visiteuses), qui représentent 23 % de nos accompagnements. Nous les mettons en lien avec les banques alimentaires et les différents organismes de soutien, mais même ces organismes n'arrivent pas à répondre aux besoins grandissants.

72,5 % des femmes ont **un revenu annuel de moins de 30 000 $**

Revenu annuel

Moins de 10 000 $: 2 %
Entre 10 000 $ et 19 999 $: 54,5 %
Entre 20 000 $ et 29 999 $: 14 %
Entre 30 000 $ et 39 999 $: 18 %
Entre 40 000 $ et 49 999 $: 4,5 %
Plus de 50 000 $: 7 %

Parmi les **principales difficultés** rencontrées par les femmes, soulignons particulièrement **les délais dans le traitement des plaintes au criminel** et les situations de **plaintes croisées.**

La plupart des accompagnements ont été consacrés aux **démarches juridiques** (59 %). La complexité et la durée des **démarches en immigration** ont été et demeurent un **enjeu de taille** (femmes issues de l'immigration récente, statut d'immigration précaire, etc.).

SUIVI POSTHÉBERGEMENT

« Depuis qu'on est parti de l'hébergement, il y a beaucoup de choses qui se sont passées. Je sais que ma mère a souvent des questions, surtout avec la DPJ. On est revenu à La Dauphinelle quelques fois pour des activités ou juste pour dire salut. C'est le fun de voir que les gens se souviennent de moi et sont contents de me voir. C'est vraiment spécial de repenser à avant, maintenant que nous avons notre chez-nous. Mais c'est rassurant de savoir que si nous avons besoin de vous, il y aura quelqu'un pour nous aider. »

- Nicolas , 14 ans

Nous continuons de **développer les services aux enfants.** Avant de quitter notre hébergement de 1re ou de 2e étape, une rencontre a lieu avec l'intervenante en post-hébergement et l'éducatrice spécialisée afin d'évaluer les besoins de la maman et des enfants.

L'intervention et le suivi auprès des enfants – **personnalisés selon les besoins** spécifiques de chacun d'entre eux – poursuivent **les objectifs suivants :**

- Outiller la mère à construire un filet de sécurité autour des enfants dans leur nouveau quartier;
- Scolariser les enfants dans leur nouveau quartier, et rencontrer le corps enseignant ou le personnel d'assistance sociale de l'école selon les besoins de l'enfant;
- Soutenir et accompagner la mère et les enfants dans leur suivi avec la protection de la jeunesse et les visites supervisées, le cas échéant;
- Établir des liens avec d'autres professionnels, et soutenir les mères et les enfants dans le suivi du nouveau plan d'intervention.

Soulignons que **18%** des enfants accompagnés avaient des **besoins particuliers**.

OUTDOOR

UNE MAISON
AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Activités mère-enfant(s);
- Animation et sorties;
- Camp estival;
- Ateliers;
- Vie communautaire.

UN LIEU D'APPARTENANCE

Plusieurs activités sont offertes aux femmes et aux enfants, qu'ils soient en hébergement de 1re étape ou de 2e étape, ou en suivi posthébergement. L'animatrice, en collaboration avec les membres de l'équipe, est responsable de la programmation et de l'organisation des activités de loisirs durant les fins de semaine et les vacances.

Nos deux aides-animatrices – si précieuses ! – accompagnent les mères et les enfants lors des sorties, participent à l'animation des activités à l'interne et offrent du répit aux mères.

Les activités mère-enfant(s) visent à renforcer le lien qui les unit, qui a pu être affecté par la violence conjugale.

ACTIVITÉS MÈRE-ENFANT(S) EN MH1

51 activités

259 participations des femmes*

408 participations des enfants*

ACTIVITÉS MÈRE-ENFANT(S) EN MH2

51 activités

159 participations des femmes*

274 participations des enfants*

Chaque fin de semaine et lors des congés scolaires, des activités et des sorties éducatives, culturelles, récréatives et sportives ont été offertes. Pour la plupart, ce sont des activités que les femmes pourront facilement faire à nouveau après leur départ de la maison d'hébergement.

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES EN MH1

49 activités

242 participations des femmes*

410 participations des enfants*

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES EN MH2

51 activités

156 participations des femmes*

271 participations des enfants*

Durant la période estivale, **nous avons offert un camp** d'une semaine sur une base de plein air (activités nautiques, tyroliennes, randonnées, feux de camp, etc.). Les familles en ayant bénéficié avaient une situation financière précaire et comptaient plusieurs enfants. Le camp a permis un partage d'expériences entre les femmes en séjour et les femmes en posthébergement.

12 mères et **19** 19 enfants ont pu partir en vacances

Chaque semaine, selon un calendrier préétabli, **des ateliers sont offerts aux femmes : atelier de yoga, atelier de « Danse contre la violence », atelier thématique** (violence conjugale, budget, recherche de logement, processus de plainte, etc.). Ces ateliers ont des objectifs multiples : conscience et connaissance de soi, rapport à l'autre, développement de compétences et création d'un sentiment d'appartenance au groupe. Les **enfants d'âge préscolaire** participent en parallèle à une activité encadrée par une éducatrice spécialisée.

44 44 ateliers à la MH1 totalisant 191 participations*

53 ateliers à la MH2 totalisant 137 participations*

Les **fêtes de fin d'année** sont toujours une période délicate, mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que la magie opère.

19 femmes et 27 enfants ont participé à la fête de Noël; l'équipe de travail et des bénévoles étaient responsables du service et de la distribution des cadeaux.

Nous avons favorisé plusieurs formules de célébration afin de donner l'occasion de passer un bon moment pendant la période des fêtes à plus de familles. Le père Noël, accompagné de ses lutins, s'est rendu à 5 domiciles distribuant des cadeaux et créant des moments magiques pour 5 femmes et 14 enfants bénéficiaires de nos services posthébergement.

Rassemblés autour des viennoiseries, 10 femmes du suivi externe et posthébergement – accompagnées par leur intervenante et d'autres membres de l'équipe – ont pu profiter de moments très agréables. De plus, 19 enfants ont reçu des cadeaux de Noël.

À la maison d'hébergement, un repas festif a été préparé par notre chef avec l'aide de plusieurs bénévoles, dont des employés d'Ivanhoé Cambridge et du Groupe KLF. Un réveil magique a eu lieu le 25 décembre, avec des cadeaux au pied du sapin pour les femmes et les enfants.

L'activité de Noël a été rendue possible grâce à Toy Tea et Shoebox Project.

Les **repas** *représentent des occasions privilégiées pour le* **partage d'expertise.** *Avec la collaboration du chef de La Dauphinelle, Frédérick Mey, les femmes hébergées sont responsabilisées et conscientisées à l'importance de planifier les besoins alimentaires de la famille et de développer leur autonomie en cuisine. Elles apprennent de nouvelles techniques pour préparer, récupérer et maximiser les aliments. En même temps, elles partagent leur savoir-faire avec les autres et* **nous amènent dans un voyage culinaire autour du monde.** *Ces activités sont particulièrement pertinentes dans un contexte d'inflation des prix des aliments et de pauvreté des familles.*

* À noter que chaque participation est compilée, et qu'une même personne peut être comptabilisée plus d'une fois.

CONCERTATION

UNE IMPLICATION ESSENTIELLE AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES

La Dauphinelle s'implique dans plusieurs regroupements et tables de concertation en lien avec son mandat.

Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale (Alliance MH2)

Ce regroupement représente les maisons d'hébergement de 2e étape du Québec qui offrent aux femmes, avec ou sans enfants, des services spécialisés en violence conjugale postséparation par l'entremise de logements transitoires sécuritaires. Nous bénéficions de leur appui tant pour la formation de notre équipe que pour le développement de nos services.

Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)

Cette table de concertation a comme mission de réunir et de mobiliser les différents acteurs. En travaillant en partenariat et en concertation dans une démarche globale d'analyse, de prévention et d'action, elle vise la protection des femmes, des enfants, des autres victimes, des personnes plus vulnérables ou ayant des besoins particuliers, et la responsabilisation des agresseurs dans le but de contrer la violence conjugale et ses conséquences.

Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)

Ce regroupement réunit 300 organismes de la région métropolitaine œuvrant dans différents domaines : santé et services sociaux, famille, immigration et défense collective des droits.

ENSEMBLE
POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE CONJUGALE

Nous avons tenu notre événement-bénéfice annuel à l'automne 2024 au Marché Bonsecours et nous tenons à remercier **Olivier Perret**, chef exécutif du restaurant Renoir, qui a rassemblé une brigade de chefs exceptionnels et nous tenons à les remercier

Xavier Dahan, Bivouac, DoubleTree par Hilton Montréal
Florimond Hannoteau, Le Boulvardier, Hôtel Le Germain Montréal
Frédérick Mey, Restaurant Le Bleu Raisin
Maxime Mottier & Coralline Zoumis, Ô Petit Paris
Thierry Rouyé & Maxime Rouyé, La table des gourmets
Ronan Ulliac, Consulat général de France à Montréal
Romain Valicon, Ritz-Carlton Montréal

Cet événement est possible grâce à l'appui de **nos commanditaires !**

LA MAISON D'ÉVELYN : UN PROJET POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Cette maison de 14 unités d'hébergement transitoires et sécuritaires et 4 pièces communautaires permettra d'offrir un continuum de services afin de prévenir les féminicides et les filicides.

Ce projet est possible grâce aux contributions du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, de la Ville de Montréal et de nos partenaires fondateurs.

Merci aux partenaires fondateurs de la Maison d'Évelyn

Banque Nationale Marchés Financiers
Desjardins par le biais du Fonds du Grand Mouvement
Énergie Valero
Fondation Chamandy
Fondation J.A. DeSève
Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception
Succession Diane Gagnon

Fondation Choquette-Legault
Fondation immobilière de Montréal pour les jeunes
Fondation Molson
Fondation Yvan Morin

BMO
e2ip Technologies
Fondation Blue Bridge
Fondation communautaire de Postes Canada
Fondation communautaire juive de Montréal
Fondation des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe
Fondation Diocésaine Ignace Bourget Montréal
Fondation Jeanne-Esther
Fondation Mirella et Lino Saputo
Fondation Thérèse Casgrain
FTQ
Global Alpha
iA Groupe financier
RBC
Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe

UNE CAMPAGNE ANNUELLE RÉUSSIE

Si La Dauphinelle a pu continuer d'offrir ses services et de protéger autant de femmes et d'enfants au cours de la dernière année, c'est grâce au soutien de la communauté, des fondations et de plusieurs entreprises généreuses.

Fondations
CAF Canada
Fondation communautaire juive de Montréal
Fondation de la Famille Zeller
Fondation Ève Salvail
Fondation Famille Godin
Fondation Femina
Fondation J.A. DeSève
Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes
Fondation PMT Roy
Fondation Rona
Fondation TELUS pour un futur meilleur
Fondation Un toit pour tous Royal Lepage

Entreprises
Agora de la danse
BBTC
CN
Énergir
Fonds de justice sociale Unifor
Fonds de solidarité FTQ
Les Productions MOND
Normandin Beaudry
Romspen
Villedieu trust

Congrégations
Congrégation de Notre-Dame du Québec
Fondation Diocésaine Ignace Bourget Mtl
Fondation Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe

Fonds publics
Martine Biron, Ministre responsable
de la condition féminine
Christian Dubé, Ministre de la Santé
Éric Girard, Ministre des Finances
Simon Jolin-Barrette, Ministre de la Justice
Andrée Laforest, Ministre des Affaires municipales
et Ministre responsable de la Condition féminine
Sonia Lebel, Ministre responsable de l'Administration
gouvernementale et Présidente du Conseil du trésor
François Legault, Premier ministre
Chantal Rouleau, Ministre responsable
de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Dons en nature
Boulangerie St-Méthode

Collaborateurs
Frédéric Boisrond
Des Ruisseaux Communications
Lachance Solutions

Nous tenons également à souligner l'importante contribution de nos donatrices et donateurs individuels, dont le soutien indéfectible nous permet d'innover et d'agir concrètement dans la vie de centaines de femmes et d'enfants chaque année.

Les réalisations présentées dans ce rapport ont été rendues possibles grâce à l'appui de nos bailleurs de fonds :

- CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal par l'intermédiaire du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC);

- Société d'habitation du Québec (SHQ).

ladauphinelle.org

514 598-0155
administration@ladauphinelle.org

ladauphinelle *la.dauphinelle* *la-dauphinelle*

Numéro d'enregistrement ARC : 118989862 RR001

La Dauphinelle